

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Collaborateur en cabinet d'expertise comptable

Aix-Marseille Université (AMU)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Collaborateur en cabinet d'expertise comptable* (COCA) a été créée en 2012. Elle vise à former des opérationnels en cabinet d'expertise comptable. Il s'agit d'une formation de la faculté d'Economie et gestion (FEG) d'Aix-Marseille Université (AMU). Elle est ouverte à la fois à un public en formation initiale, continue et en contrat de professionnalisation. Elle est gérée par le service formation continue de la FEG.

L'organisation de cette 3^e année de licence s'intègre parfaitement avec l'offre de formation de la FEG d'AMU, qui propose par ailleurs des formations comptables spécialisées au niveau master (notamment des masters *Comptabilité contrôle audit* (CCA) et master de *Comptabilité finance fiscalité patrimoine* (CFFP)).

La LP COCA a été créée avec le soutien du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables (CROEC) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce qui suppose un besoin des professionnels dans ce sens. Cette formation ambitionne donc d'apporter aux étudiants des compétences leur permettant de prendre en charge la gestion et le suivi des dossiers clients en cabinet, sous la supervision de l'expert-comptable. Il s'agit d'une fonction identifiée en cabinet et qui consiste à établir ou réviser la comptabilité, à réaliser des analyses prévisionnelles, à effectuer les déclarations fiscales et à assurer l'assistance juridique. Le contenu de la LP COCA intègre ainsi des acquisitions de compétences couvrant toutes les missions des métiers de la comptabilité (que ce soit en cabinet d'expertise comptable ou au sein du service comptable d'une entreprise). La formation intègre également les attentes liées à la fonction de collaborateur comptable : connaissances et compétences, esprit d'analyse et de synthèse, responsabilité, rigueur organisationnelle, grand sens du relationnel.

La LP COCA est localisée à Marseille et accueille en moyenne une vingtaine d'étudiants titulaire de Brevets de Technicien Supérieur (BTS) et de Diplômes Universitaires de Technologie (DUT).

Analyse

Objectifs
<p>Le principal objectif de la LP COCA est de former des opérationnels dans le domaine de la comptabilité-finance-gestion pour collaborer dans des cabinets d'expertise comptable. Le contenu de la formation permet de fournir et de consolider des compétences dans les activités des cabinets.</p> <p>Dans le dossier d'autoévaluation, les objectifs de la formation sont clairement exposés dans leur exhaustivité et argumentés. Ces objectifs sont bien illustrés dans le type d'emplois occupés par les diplômés à la sortie de la LP COCA. Les objectifs d'insertion sont précisés et semblent en adéquation avec les besoins de la profession.</p> <p>Les informations fournies par l'enquête sur l'insertion professionnelle attestent d'une bonne insertion professionnelle des diplômés issus de 3 promotions successives (2013, 2014 et 2015), ce qui confirme la pertinence de la formation et la satisfaction de son objectif (formation professionnalisante). Mais cet avis est à nuancer car le taux de poursuite d'études est très élevé.</p> <p>Cependant les domaines de la finance, du contrôle de gestion (voire de la stratégie) sont absents de la formation ; cette absence pointe son inadéquation partielle à l'évolution de la profession vers des métiers plus orientés dans ces domaines</p>

comme le montrent les dernières analyses prospectives de la profession comptable qui sont évoquées dans le dossier. Cette absence peut constituer un frein au développement des compétences sur le long terme du diplômé en matière d'analyse financière et de conseil sur la création et le développement des entreprises.

Organisation

La LP COCA a une organisation qui correspond assez bien à la finalité professionnelle recherchée. En effet, elle est organisée en présentiel sur le site de Marseille et en cabinet/entreprise à travers les contrats d'alternance. Cette LP est également accessible en formation initiale classique et en validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pour ce qui est de l'organisation pédagogique, il s'agit d'une année de formation structurée en deux semestres (septembre à janvier puis janvier à juin) sur un rythme d'alternance hebdomadaire et quatre mois de stage. Le découpage en enseignements fondamentaux (septembre à janvier) et en enseignements approfondis et pratiques professionnelles pourrait paraître comme un choix pertinent, mais peut-être peu justifié pour une troisième année car a priori les fondamentaux devraient être assimilés pour ce niveau de formation.

La formation est structurée en unités d'enseignement (EU) destinées d'une part à l'acquisition des connaissances et d'autre part à l'acquisition des compétences techniques des métiers comptables (comptabilité/audit, droit, système d'information). Si cette approche d'acquisition des connaissances et compétences peut se justifier, là également elle paraît peu pertinente, les deux formes d'acquisition des connaissances et des compétences étant indissociables.

La licence accueille les étudiants en formation initiale, en formation continue et en contrat de professionnalisation. Compte tenu de cette diversité des publics, l'organisation concrète de l'année universitaire n'est pas exposée clairement. Certaines zones d'ombre apparaissent donc. La période de stage est annoncée pour une durée de quatre mois alors que concrètement il est indiqué dans le dossier d'autoévaluation que le stage se déroule sur la période fiscale (de février, mars, avril). On s'interroge sur le fonctionnement de la LP lorsque les étudiants de formation initiale sont en stage et l'existence de cours. Sur quelle période ont lieu les cours et examens du semestre 2 ?

Par ailleurs, en termes de rattachement administratif, qu'est-ce qui justifie que cette LP soit gérée par le service de formation continue, sachant que la formation accueille également des étudiants en formation initiale ?

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation LP COCA trouve son ancrage dans les besoins de collaborateurs de cabinet tant au niveau national que local. Le lien avec le monde professionnel existe, des professionnels (experts-comptables) assurent les cours dans la formation et favorisent l'insertion des étudiants (stages et emplois).

Par ailleurs, on trouve également dans l'offre de formation en comptabilité de la FEG, des préparations aux Diplôme de comptabilité et gestion (DCG) et Diplôme supérieur de comptabilité et gestion (DSCG) ainsi que des masters CCA et Contrôle audit conseil (CAC). Puis sur le même site de Marseille, l'Institut universitaire de technologie (IUT) propose des LP : la LP *Responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise comptable* (RPC), la LP *Comptabilité et paye* (C&P). La LP RPC semble proche de la LP COCA, ce qui pose un problème de positionnement de la LP COCA. Cette dernière ne semble pas trouver sa place de manière cohérente dans l'offre de formation générale de la FEG du fait de son rattachement à la formation continue, de son partenariat avec le lycée Pierre et Marie Curie et de l'origine des étudiants recrutés puisqu'aucun d'entre eux ne provient de la deuxième année de licence (L2) ou de DUT. Se pose alors la question de la coexistence des deux LP (LP RPC et LP COCA).

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de deux professeurs agrégés (PRAG), six professionnels (experts-comptables, assistants, chefs de mission), quatre professeurs certifiés du lycée Pierre et Marie Curie de Marseille et d'un enseignant vacataire (assurant les cours d'anglais des affaires).

Cette équipe pédagogique constitue donc un maillage étroit entre des professionnels comptables et des enseignants. Les professionnels assurent 31 % du volume horaire des enseignements, ce qui est conforme aux attentes relatives à une LP. Elle se réunit une fois par an pour faire le point sur la formation et proposer d'éventuels changements/ajustements. Contrairement à ce qui est affirmé dans le dossier de l'établissement, il n'apparaît pas que les enseignements fondamentaux et majeurs soient assurés par des universitaires (enseignants-chercheurs). Cela est problématique pour une formation qui est offerte par un établissement universitaire, même s'il s'agit ici de former des opérationnels en cabinet d'expertise comptable.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Globalement, depuis l'ouverture de la LP COCA, les effectifs sont en diminution régulière. Ils sont passés de 23 étudiants en 2012-2013 à 15 étudiants en 2015-2016. Les taux de poursuite d'études sont très élevés avec un taux de 53 % pour la promotion 2013-2014 et de 25 % pour la promotion 2014-2015, selon les résultats des enquêtes de suivi mises en place par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université. La majorité de ces diplômés poursuivent leurs études en master CFFP. Cette dernière donnée est contraire aux objectifs d'une LP tels qu'ils sont précisés dans les objectifs et le positionnement de la formation dans son environnement. Une explication des chiffres de l'enquête est nécessaire de la part du responsable de la formation, de l'équipe pédagogique ainsi que du service des offres de formation de la FEG. Le dossier ne fournit pas suffisamment d'informations qualitatives sur l'insertion professionnelle : types d'emploi occupé par les diplômés, niveau de responsabilité et de salaire, répartition géographique des emplois occupés...).</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche n'est pas forcément un critère pertinent pour cette formation, dont l'objectif est de répondre aux besoins de professionnels locaux.</p> <p>Toutefois, on peut regretter cette absence pour une formation universitaire car le niveau licence doit intégrer des enseignements à la fois théoriques, pratiques et professionnels. Il aurait été important d'intégrer dans l'équipe pédagogique des enseignants-chercheurs (pour assurer des enseignements théoriques dans les matières fondamentales), ce qui aurait permis aux apprenants d'avoir une initiation « simple » aux méthodologies et aux résultats issus des recherches académiques en gestion au sens large et particulièrement dans le domaine de la comptable : utilité et enjeux de l'information comptable, cadre d'analyse de l'organisation des activités en cabinet comptable/entreprise. Néanmoins dans le dossier une évocation est faite sur l'idée d'intégrer l'aspect recherche grâce à la présentation de recherches actions dans le domaine de la gestion par des enseignants-chercheurs.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation ne fait aucun doute dans la formation. La LP COCA répond à un réel besoin des entreprises et cabinets qui soutiennent pleinement la formation. L'appui du CROEC est d'une grande importance compte tenu des emplois visés à l'issue de la formation. Une place importante est également accordée d'une part aux connaissances techniques et d'autre part aux intervenants professionnels (au nombre de 6 sur les 13 qui constituent l'équipe pédagogique).</p> <p>La professionnalisation est également intégrée dans la formation par la réalisation des projets, les pratiques professionnelles et l'obligation de stage (d'au moins 12 semaines), qui constituent des UE à part entière. L'importance de la professionnalisation est confirmée par respectivement le volume horaire et les <i>European credit transfer system</i> (ECTS) ou crédits européens affectés à ces trois UE : 97 heures d'enseignement et 12 ECTS pour le projet, 90 heures d'enseignement et 9 ECTS pour les pratiques professionnelles et 12 ECTS pour le stage.</p> <p>Dans les UE donnant dispense des épreuves de l'examen national du DCG : l'UE « Pratiques professionnelles » est mentionnée sans toutefois que son contenu soit renseigné, ce qui est d'autant plus regrettable qu'il est indiqué que cette UE doit être améliorée car assurée par plusieurs professionnels, ce qui ne permet de garantir sa cohérence. On s'interroge sur l'utilité de cette UE, sur ce qu'apprennent les étudiants et si cette UE n'est pas redondante avec l'UE « Stage ».</p> <p>Par ailleurs, les modalités de déroulement du stage ne sont pas explicitées dans le détail (durée, suivi des étudiants, procédure d'évaluation...).</p> <p>L'évolution du métier de collaborateur vers le conseil en intégrant des aspects plus financiers et de contrôle de gestion risque à terme de créer un décalage dans les compétences acquises, maîtrisées et nécessaires car ces domaines sont absents de la LP COCA.</p>
Place des projets et des stages
<p>La formation offre la possibilité aux étudiants de réaliser des projets et un stage d'une durée de quatre mois (ou trois mois, l'information n'étant pas toujours la même dans les pages du dossier). Les projets ont une place importante dans la formation (une demi-journée par semaine sur le semestre 1). L'organisation et les modalités de suivi (tuteur) et d'évaluation sont conformes aux attentes pour ce type d'exercice. Il aurait été intéressant d'avoir une idée des thématiques proposées aux étudiants : s'agit-il uniquement des mises en situation réelle et/ou des projets non pas uniquement techniques, mais qui feraient appel à la réflexion et à des problématiques permettant de construire un raisonnement et des hypothèses pouvant mobiliser une démarche de recherche scientifique ?</p> <p>Pour les étudiants en contrat de professionnalisation, le statut par rapport au stage n'est pas formellement présenté et développé dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement.</p>

Place de l'international
<p>L'international n'est pas la priorité de la formation, entièrement orientée sur des besoins nationaux (voire régionaux). La place de l'international se limite uniquement à l'UE de langue/Anglais. L'enseignement de l'anglais est présent pour un volume horaire de 42 heures.</p> <p>Le dossier n'indique pas la prise en compte de l'anglais dans le contenu des UE autres que l'UE d'anglais. Par ailleurs, la formation ne propose pas des stages à l'étranger aux étudiants ou ne les incite pas à les réaliser.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Même si la procédure d'admission à la formation apparaît classique, le dossier d'autoévaluation de l'établissement ne présente pas d'informations sur les modalités concrètes de recrutement. Il n'y a aucun dispositif de mise à niveau, ni passerelles et réorientation. La seule façon d'appréhender la diversité du statut des étudiants est basée sur l'existence de 3 régimes possibles : formation initiale, formation continue, contrat de professionnalisation. L'accueil d'étudiants en contrat de professionnalisation reste très limité. Les étudiants proviennent majoritairement de Brevet de technicien supérieur (BTS) et Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) et très accessoirement d'autres formations sans préciser lesquelles et ne proviennent pas du tout de L2 ou de DUT.</p> <p>Le suivi personnalisé des étudiants, basé sur des échanges avec les enseignants, semble constituer une relation habituelle et non exceptionnelle en formation initiale et ne constitue pas un dispositif favorisant la réussite des étudiants.</p> <p>Aucune information n'est fournie sur les passerelles et dispositifs d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La LP COCA accueille des apprenants en situation d'alternance (formation initiale, contrat de professionnalisation). Elle est accessible également par la validation des acquis professionnels (VAP) et par la VAE partielle ou totale. Mais ces deux derniers dispositifs n'ont jamais été effectifs et on s'interroge sur les raisons de cette situation.</p> <p>Le dossier d'autoévaluation de l'établissement est peu explicite sur le déroulement des modalités d'enseignement : combien de temps les apprenants sont-ils présents sur le site ? Combien de temps sont-ils en entreprise/cabinet ? Comment est formalisé le suivi en cabinet/entreprise ?</p> <p>Il est regrettable que des clarifications ne soient pas fournies dans le dossier sur les modalités d'enseignement et sur les étudiants en formation continue et en alternance.</p> <p>L'usage des outils numériques est présent dans la formation. Les apprentissages relativement aux logiciels professionnels sont mis en œuvre (logiciel comptable <i>Quatrus</i>). Toutefois, le dossier n'indique pas si des <i>Enterprise Resource Plannings</i> (ERP) capables de couvrir un large périmètre en gestion sont utilisés, puisque désormais ces systèmes d'information/ou informatique occupent une place prépondérante dans les métiers comptables.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Compte tenu de la diversité des intervenants, les modalités pédagogiques sont riches et variées et n'appellent pas de commentaires particuliers.</p> <p>Les connaissances sont évaluées de façon classique (contrôle continu et examen). Les compétences professionnelles sont appréciées lors des projets tuteurés, du stage ou des différentes mises en situation professionnelles (études de cas en groupe). Ces derniers exercices permettent en outre d'avoir des évaluations transversales.</p> <p>Le dossier ne donne pas d'informations sur les modalités de formation et de fonctionnement des jurys d'examen.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences se fait par des contrôles continus (questionnaires à choix multiples -QCM- ou applications directes de connaissances, études de cas...). Certaines évaluations permettent de vérifier les acquis transversaux des étudiants (projets tuteurés et stages avec visites sur site).</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences se fait également dans le cadre des enquêtes de l'OVE, avec la mise en évidence des principales compétences acquises.</p> <p>Cependant, le supplément au diplôme n'est pas fourni dans le dossier d'autoévaluation. Il aurait permis de décrire correctement les compétences requises et acquises par le diplômé.</p>

Suivi des diplômés

Le dossier d'autoévaluation (à partir des retours des enquêtes réalisées par l'OVE) montre un suivi des diplômés. Si l'on se fie aux données de ces enquêtes de l'OVE, le taux d'insertion professionnelle, parmi les étudiants qui ont répondu, est de 43 % pour la promotion 2013-2014 et de 65 % pour la promotion 2014-2015. Ce taux d'insertion est en amélioration, même s'il ne satisfait pas entièrement l'objectif de professionnalisation du diplôme.

On remarque qu'il n'existe pas d'outils formalisés et continus permettant la réalisation systématique des enquêtes sur le devenir des diplômés, ni de suivi des diplômés par le responsable ou le service de la formation de la FEG.

Le dossier ne fournit pas suffisamment d'informations qualitatives sur l'insertion professionnelle et le suivi des diplômés : types d'emploi occupés par les diplômés, niveau de responsabilité et de salaire, répartition géographique des emplois occupés...).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Depuis la création de la formation, une évaluation est réalisée par les étudiants sur des items proposés par l'OVE et portant sur la formation ainsi que ces UE, ce qui est une bonne chose. Toutefois, rien n'est dit sur l'exploitation par le responsable pédagogique et le corps enseignant des résultats de cette enquête. De plus, il aurait été pertinent d'indiquer dans le dossier comment cette évaluation est réalisée en pratique : à la fin des enseignements de chaque UE ? Sur table ou à distance via le site de l'Université ? Par des questions ouvertes et/ou à réponse binaire/ordinaire ? Avec ou sans anonymat ?

Il est à noter une absence de la tenue d'un conseil de perfectionnement pourtant obligatoire. La jeunesse de la formation (créée en 2012) est évoquée pour expliquer cette absence.

Il est également à noter une absence d'appréciation par les professionnels des aptitudes, des compétences et de l'intégration des étudiants dans le milieu professionnel.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Participation des professionnels dans la transmission des connaissances, des compétences et savoir-faire pratiques.
- Ouverture à l'alternance et finalité professionnelle de la formation.
- Objectifs de placement dans le domaine de la comptabilité.
- Accompagnement étroit sur le plan administratif et pédagogique.

Points faibles :

- Pas de participation d'enseignants-chercheurs de la FEG.
- Absence de réel suivi des diplômés.
- Taux élevé de poursuite d'études après la licence, ce qui dénature la finalité du diplôme.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Rattachement au service de formation continue alors que bon nombre d'étudiants sont en formation initiale.

Avis global et recommandations :

La LP COCA est une formation à finalité professionnelle avec un contenu pédagogique adapté aux besoins de la profession comptable (former des collaborateurs de cabinet d'experts-comptables). Cependant, il est un peu difficile de positionner l'offre de formation COCA par rapport aux autres formations du même domaine (comptabilité, finance, audit...) que propose la FEG. On aurait pu comprendre que la licence COCA soit liée à un besoin de la profession, mais les taux d'insertion et de continuation des études semblent ne pas confirmer ce fort besoin professionnel.

Il serait souhaitable, pour l'équipe pédagogique, de mieux structurer cette offre de formation, en la rendant plus pertinente par rapport à son positionnement et à sa finalité professionnelle (le taux de poursuite d'études étant très élevé).

On peut recommander au responsable pédagogique de diversifier les sources de recrutement afin de rendre moins homogènes les origines des étudiants de la formation, ce qui constituerait une richesse complémentaire dans la formation. Il est également recommandé d'introduire dans l'équipe pédagogique davantage d'enseignants-chercheurs, car il s'agit d'une formation universitaire, pour laquelle les approches conceptuelles, les méthodologies et les résultats des recherches empiriques doivent être transmis pour garantir une formation de qualité, permettant de structurer la réflexion des apprenants. Il est également nécessaire d'orienter la formation vers des enjeux internationaux (en améliorant la place de l'international dans la formation), la profession comptable étant susceptible de fournir des conseils à des entreprises ayant des activités à l'international.

On pourrait également recommander à l'équipe pédagogique d'intégrer dans les modalités d'évaluation, des évaluations sous forme orale pour certaines UE moins techniques. Ces évaluations orales permettraient d'apprécier les qualités d'analyse et de rigueur et de réflexion des étudiants.

Par ailleurs, il conviendrait de créer un suivi des diplômés plus formalisé, en mettant par exemple en place un annuaire des anciens étudiants afin de renforcer les liens entre différentes promotions, ce qui permettrait de créer un réseau professionnel utile aux étudiants.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

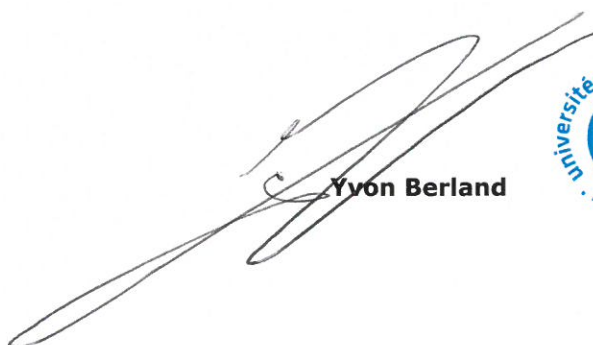
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

